

« L' Eglise ne peut s'engager dans une sélection des fidèles « autorisés » à participer à la messe. »

Versailles, jeudi 26 novembre 2020

Le Premier Ministre a confirmé ce matin le maintien d'une jauge fixe nationale de 30 fidèles autorisés à participer à la messe. En plus d'aller à l'encontre des engagements du Président de la République pris auprès du président de la Conférence des Evêques de France, cette décision montre un réel manque d'appréciation des spécificités de la vie des cultes alors qu'un protocole strict avait été proposé par les évêques de France.

Dans ce contexte, Mgr Eric Aumonier, évêque de Versailles, et Mgr Bruno Valentin, évêque auxiliaire de Versailles, déposeront un nouveau **référé liberté** au Conseil d'Etat dès la publication du décret correspondant aux annonces gouvernementales.

Ils considèrent avec une profonde gravité qu'ils ne peuvent demander aux curés l'application de mesures inapplicables compte-tenu du nombre de messes qu'il faudrait ainsi programmer le dimanche dans les églises des Yvelines. **L'Eglise ne peut s'engager dans une sélection de fidèles « autorisés » à participer à la messe.**

C'est pourquoi Mgr Eric Aumonier fait confiance aux curés pour apprécier la situation de leur paroisse. Il les invite à augmenter autant que possible le nombre de messes célébrées le dimanche et en semaine, à continuer à faire respecter rigoureusement les distances et les gestes – barrière et à accueillir les fidèles à raison de 4m² par personne selon le protocole sanitaire proposé par la Conférence des Evêques de France, c'est-à-dire un tiers de la capacité habituelle d'accueil des églises.

Pendant ces semaines de sortie progressive du confinement, chacun discernera pour lui-même l'opportunité de participer à la messe. Mgr Eric Aumonier sait pouvoir compter sur la responsabilité de chacun, face à la menace sanitaire sérieuse qui perdure.

Il exprime à nouveau aux prêtres, aux diacres et aux laïcs des Yvelines sa pleine confiance et son soutien.

Contact Presse – Clémence Le Grelle
06 81 55 17 08 - clemence.legrelle@catholique78.fr